

- 3 - allumettes de sûreté et leurs fourreaux,
- 4 - articles confectionnés en cuir et en tissu plastifié,
- 5 - articles de brosse, balais, rouleaux à peinture,
- 6 - articles de bureau,
- 7 - articles hygiéniques,
- 8 - articles sanitaires en plastiques et prismatic,
- 9 - articles scolaires,
- 10 - bois scié et placage déroulé,
- 11 - bouts filtrés pour cigarettes,
- 12 - cabine en polyester,
- 13 - poteaux,
- 14 - capsule en aluminium,
- 15 - casques moto,
- 16 - cassettes audio et vidéo vierges,
- 17 - chaussures et leurs parties,
- 18 - ciseaux,
- 19 - compondage de PVC,
- 20 - coton et compresses hydrofils,
- 21 - cuirs et peaux préparés,
- 22 - décalcomanies,
- 23 - emballage souple,
- 24 - emballage en aluminium,
- 25 - éponges en fer,
- 26 - étiquettes et cartes magnétiques, imprimées,
- 27 - fabrication de carton,
- 28 - fermetures à glissières et boutons,
- 29 - flotteur de pêche,
- 30 - formes pour chaussures,
- 31 - galons et insignes,
- 32 - jouets,
- 33 - lunettes et montures de lunettes,
- 34 - mousse polyuréthane,
- 35 - panneaux et panneaux stratifiés,
- 36 - papier,
- 37 - papiers carbone, stencil et autocopiant,
- 38 - plaque offset,
- 39 - plastifiants,
- 40 - plexiglass,
- 41 - portes, fenêtres et volets roulants en PVC,
- 42 - sculpture sur pierre reconstituée.
- 43 - seringues à usage unique,
- 44 - siège pour véhicules - autos,
- 45 - tissus enduits de matières plastiques,
- 46 - toiles enduites,
- 47 - transformation de matières plastiques,
- 48 - vêtements jetables à usage médical,
- 49 - préparations et conserves de thons, listhoas et bonites,
- 50 - plaques en polyester.

#### ANNEXE N° I

*Liste des articles et produits dont les intrants ouvrent droit à la réduction des droits de douane à l'importation au taux de 10%*

I / Industries du cuir, du papier et industries diverses :

- 1 - abrasifs appliqués sur toile, papiers et autres matières,
- 2 - adhésifs en tissu, papier ou plastique,

II - Industries chimiques :

- 1 - adjuvants hydrofuges,
- 2 - articles en caoutchouc,
- 3 - colle,
- 4 - colle urée formol,

- 5 - compresse médicale
- 6 - détergents liquide et en poudre,
- 7 - emplâtres, sinapismes, autres bandes et articles similaires et inhalateur nasal,
- 8 - encres noirs d'imprimerie,
- 9 - flexibles en caoutchouc,
- 10 - huile de frein hydraulique,
- 11 - ingrédients alimentaires pour animaux,
- 12 - klingérite et matière de base,
- 13 - mastic,
- 14 - nécessaire de frein et d'embrayage,
- 15 - nitrate d'argent,
- 16 - pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive "sparadrap",
- 17 - parfums et produits cosmétiques,
- 18 - peintures,
- 19 - perfuseurs, transfuseurs et unités de prélèvement de sang,
- 20 - pneus réchappés,
- 21 - pneus et chambres à air,
- 22 - pochettes de joints, joints de culasse,
- 23 - produits aromatiques,
- 24 - produits d'entretien, insecticide, cirage, bougies,
- 25 - produits d'étanchéité,
- 26 - produits professionnels pour bâtiment,
- 27 - résines,
- 28 - révélateur et fixateur pour art graphique,
- 29 - revêtements caoutchoutés de pièces métalliques,
- 30 - sacs à urine,
- 31 - savons,
- 32 - support moteurs, silon-bloc, nécessaire d'avant train,
- 33 - traitement de surface et de galvanisation,
- 34 - vernis,

### III - Industries textiles et de l'habillement :

- 1 - fil à coudre,
- 2 - teinture sur fil, teinture sur tissu et étoffe de bonnetterie impression,
- 3 - tissu non tissé non imprégné pour l'habillement,
- 4 - tissu non tissé non imprégné aiguilleté,
- 5 - tissu non tissé non imprégné pour chaussures,
- 6 - cordes, cordages, texturation et fils pour filets de pêches,
- 7 - parachutes,
- 8 - filature,
- 9 - moquette touffetée.

### IV - Industries des matériaux de construction de la céramique et du verre :

- 1 - articles émaillés à l'exclusion des carreaux de faïence,
- 2 - articles sanitaires,
- 3 - bombage et gravure industrielle du verre,
- 4 - carreaux céramiques non émaillés dits "biscuits",
- 5 - carreaux en grès,
- 6 - compositions vitrifiables,
- 7 - frites de verre,
- 8 - meules abrasives,
- 9 - produits réfractaires en alumine,
- 10 - tuyaux en béton armé,
- 11 - verre à boire taillé, gravé ou décoré,

- 12 - verrerie,
- 13 - vitrage véhicules.

### V - Industries mécaniques :

- 1 - aérosol,
- 2 - amortisseurs d'automobiles,
- 3 - antivols pour cycles et motocycles,
- 4 - appareils convoyeurs,
- 5 - appareils mécaniques à projeter à usage domestique,
- 6 - appareils médicaux pour fractures,
- 7 - ascenseur,
- 8 - autobus - minibus,
- 9 - balance, bascule et pont bascule,
- 10 - barrières électriques,
- 11 - basculeur hydraulique,
- 12 - bennes tasseuses,
- 13 - bétonnière et malaxeur à béton,
- 14 - blocs optiques pour automobiles,
- 15 - bouteilles à gaz,
- 16 - brûleurs à mazout,
- 17 - câbles de commande,
- 18 - cadenas, verrous et garnitures en métaux communs,
- 19 - camions pour transport de marchandise,
- 20 - chargeur frontal,
- 21 - chariot de manutention,
- 22 - charrues,
- 23 - chaudière à vapeur,
- 24 - chauffe-eau, hauffe-bain et chaudière à gaz,
- 25 - cisaille mécanique,
- 26 - cloches d'embrayage,
- 27 - coffre fort,
- 28 - compresseur d'air,
- 29 - compteur à gaz,
- 30 - compteur d'eau,
- 31 - contenants zingués,
- 32 - crémaillères : pièces de direction,
- 33 - cuillères, couteaux, fourchettes argentés,
- 34 - cultivateurs,
- 35 - cuves en inox, échangeurs thermiques et installations pour l'agro-alimentaire,
- 36 - disque alternatif,
- 37 - disque diamanté,
- 38 - dumper,
- 39 - électrode,
- 40 - électropompes centrifuges,
- 41 - emballages métalliques,
- 42 - épanduses d'engrais,
- 43 - extincteurs,
- 44 - fabrication de grillage et baguettes de soudure,
- 45 - façonneuse pour boulangerie,
- 46 - fer plat et carré et cornière,
- 47 - feux pour véhicules automobiles,
- 48 - fil en fer ou en acier non allié,
- 49 - filtres pour véhicules,
- 50 - flexibles sanitaires en laiton chromé,
- 51 - four de boulangerie,
- 52 - grue de chantier,
- 53 - herse à disque (pulvérisateur),

- 54 - jantes pour véhicules automobiles,
- 55 - lames de scie,
- 56 - laminoir pour boulangerie,
- 57 - machine à bois combinée, toupie, mortaiseuse, tour à copier, tenonneuse,
- 58 - machines d'emballage,
- 59 - moteurs diesel marin et stationnaires,
- 60 - moto-pompe, moto-treuil et vibreurs,
- 61 - motocycles même des types scoteer,
- 62 - moules et outils de presse,
- 63 - moulin à grain à meules,
- 64 - niveau à eau,
- 65 - pétrin à fourche pour boulangerie,
- 66 - plaquettes de frein,
- 67 - pompe de distribution de carburant,
- 68 - pompe hydraulique,
- 69 - pompe à eau,
- 70 - pompe centrifuge,
- 71 - pont roulant, portique, potence,
- 72 - porte coupe-feu, porte blindée,
- 73 - poste de détente à gaz,
- 74 - projecteurs de véhicules automobiles,
- 75 - pulvérisateurs agricoles,
- 76 - quadriporteurs,
- 77 - raboteuse à bois,
- 78 - raccords,
- 79 - radiateur de chauffage central,
- 80 - radiateurs et faisceaux de radiateurs,
- 81 - réflecteurs pour stations de réception des programmes de TV par satellite,
- 82 - répandeuse et tanker à bitume,
- 83 - robinet à gaz,
- 84 - robinetterie sanitaire,
- 85 - rouleuse de pâte,
- 86 - scie à ruban pour bois,
- 87 - scie circulaire à bois,
- 88 - segments diamantés,
- 89 - semi-remorques,
- 90 - serrure,
- 91 - silencieux et tuyaux d'échappement,
- 92 - soupapes,
- 93 - tamiseur,
- 94 - tôles et bandes en cuivre et en laiton,
- 95 - tours et pylônes,
- 96 - tracteurs routiers,
- 97 - transmission à cardon,
- 98 - triporteurs,
- 99 - tubes en cuivre,
- 100 - tubes soudés d'irrigation en acier,
- 101 - vannes,
- 102 - véhicules de transport de marchandises de type camionnette d'une charge utile de 1000 kgs et d'un poids total en charge n'excédant pas 3500 kgs,
- 103 - vélos,
- 104 - ventilateurs industriels,
- 105 - vérin agricole,
- 106 - vérin hydraulique,
- 107 - vide-fosse,

- 108 - cabine pour camionnette pour transport de marchandises.

#### VI - Industries électriques et électroniques :

- 1 - antennes d'extérieurs pour récepteurs de TV,
- 2 - appareils électroniques grand public,
- 3 - barrettes domino,
- 4 - batterie au plomb,
- 5 - boîtes de jonctions,
- 6 - câbles électriques,
- 7 - câbles téléphoniques,
- 8 - calorifières à combustibles liquides,
- 9 - carrosseries isothermes et frigorifiques sur camions,
- 10 - cellules et caisses frigorifiques,
- 11 - chambres froides, meubles réfrigérés et armoires frigorifiques,
- 12 - chargeurs de batteries,
- 13 - chauffe-eau électriques,
- 14 - compteurs monophasés d'énergie électrique,
- 15 - condélabres,
- 16 - connecteurs de télécommunication,
- 17 - connecteurs électriques,
- 18 - cuves réfrigérées, tank à lait,
- 19 - disjoncteurs électriques,
- 20 - évaporateurs, condenseurs,
- 21 - fil pour bobinage en cuivre,
- 22 - fours électriques,
- 23 - groupes électrogènes,
- 24 - frigorifiques,
- 25 - interrupteurs et prises muraux électriques,
- 26 - interrupteurs sectionneurs moyenne tension,
- 27 - lampes,
- 28 - luminaires d'éclairage,
- 29 - machine à café,
- 30 - machine à laver,
- 31 - moteurs électriques,
- 32 - piles,
- 33 - pinces d'ancrage,
- 34 - piquets de terre,
- 35 - pompe à chaleur,
- 36 - postes de soudure à l'arc,
- 37 - postes téléphoniques,
- 38 - radiateurs à gaz et pétrole,
- 39 - radiateurs électriques,
- 40 - réchauds électriques,
- 41 - réchauds plats à gaz,
- 42 - réfrigérateurs - congélateurs,
- 43 - sectionneurs,
- 44 - taxiphones,
- 45 - têtes de câbles,
- 46 - transformateurs de commande et d'alimentation,
- 47 - transformateurs de distribution,
- 48 - ventilateurs,
- 49 - vis-platinées, relais de chauffage,
- 50 - contracteurs électriques,
- 51 - cuisinières,
- 52 - douilles électriques,
- 53 - compteurs triphasés d'énergie électrique.